



COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 1/17

P.V. n° 8 – réunion présente

Président : M. DEMARET

Présents : MM. ALLOSSE - DARMON - EREAU - LABBE - THEBAULT - TOURRETTES

Excusés : MM. HUS - RAMBAUD - SIMON

Absents non excusés : MM. MARQUES - RISPAL

Administratifs : Mme MATHIEUX – M. VALLET

Assistent : Mme JUGE (D.T.R.) – M. DARROMAN (Responsable service communication)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfnat.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

COUPE NOUVELLE AQUITAINE U15

SYSTEME COUPE NOUVELLE-AQUITAINE U15 SAISON 2025/2026

223 Engagés

18/10/2025	1 er Tour	---- >	95	matches avec	190	clubs
01/11/2025	2 ème Tour	---- >	64	matches avec	95	vainqueurs + 33 entrants
22/11/2025	3 ème Tour	---- >	32	matches avec	64	vainqueurs
13/12/2025	4 ème Tour	---- >	16	matches avec	32	vainqueurs
07/02/2026	5 ème Tour	---- >	8	matches avec	16	vainqueurs
04/04/2026	1/4 de Finale	---- >	4	matches avec	8	vainqueurs
18/04/2026	1/2 Finales	---- >	2	matches avec	4	vainqueurs
30/05/2026	FINALE	---- >	1	match avec	2	vainqueurs

222 matches

223 équipes

Homologation des rencontres du 3^{ème} Tour :

La Commission homologue les résultats des 32 rencontres du 3^{ème} Tour qui se sont déroulées le 22/11/2025.



COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 2/17

Tirage au sort du Tour n°4 :

La Commission effectue ce jour le tirage au sort des 16 rencontres réparties par zone géographique (2 groupes).
Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 13 décembre 2025 à 15h00**.

Coupe Nouvelle-Aquitaine U15 / Phase Unique				Poule Unique	7
J4 13/12/25 55226601	26483.1 505572	Bordeaux Rc 1	-580598 Bassin Arcachon Fc 1	15H	Stade De Suzon à TALENCE
J4 13/12/25 55226605	26487.1 505598	Bordeaux Coqs Rouges 1	-505684 Bayonne Aviron 1	15H	Stade De Moulerens 1 à GRADIGNAN
J4 13/12/25 55226604	26486.1 505788	Anglet Genets Foot 1	-500440 Villenave Jeunesse 1	13H	Stade Choisy à ANGLET
J4 13/12/25 55226583	26481.1 505837	Cauderan Agja 1	-500211 Girondins Bordeaux 1	13H	Stade De Stéhelin 2 à BORDEAUX
J4 13/12/25 55226581	26479.1 507564	Migne Auxances Us 1	-517415 Es 3 Cites Poitiers 1	15H	Stade André Jarasson 1 à MIGNE AUXANCES
J4 13/12/25 55226600	26482.1 514831	Fce Merignac Arlac 1	-581325 Seign.Capb.Soust. Fc 1	15H	Stade Joseph Antoine Cruchon N°4 à MERIGNAC
J4 13/12/25 55226576	26474.1 520169	Rilhac Rancon Ca 1	-560360 Limoges Football 1	15H	Stade René Legrand à RILHAC RANCON
J4 13/12/25 55226606	26488.1 550698	Esman 1	-501681 Pau Fc 1	15H	Stade Municipal à MEILLON
J4 13/12/25 55226603	26485.1 552085	Trelissac Apfc 1	-548772 Vallee Du Lot Fc 1	15H	Stade Firmin Daudou 5 à TRELISSAC
J4 13/12/25 55226582	26480.1 552163	Angouleme Chte Fc 1	-507008 Thouars Foot 79 1	14H	Stade Leclerc Chauvin à ANGOULEME
J4 13/12/25 55226578	26476.1 552605	Saintes Football Es 1	-515156 U.S. Bouscat 1	15H	Stade Yvon Chevalier 2 à SAINTES
J4 13/12/25 55226579	26477.1 561239	Aurence-Roussillon F 1	-560801 Etoile Maritime Fc 1	15H	Stade De La Bastide à LIMOGES
J4 13/12/25 55226577	26475.1 561249	Espoir Sud Poit. Gj 1	-542564 Gueretoise Es 1	15H	Stade Municipal 1 à FONTAINE LE COMTE
J4 13/12/25 55226607	26489.1 563716	Bergerac Perigord Fc 1	-564771 Jeunes De Langon 1	13H	Stade Le Barrage Le Pont Roux 3 à BERGERAC
J4 13/12/25 55226580	26478.1 564925	Libourne Foot 2024 1	-507145 Bressuire Fc 1	15H	Stade Jean Antoine Moueix 1 à LIBOURNE
J4 13/12/25 55226602	26484.1 565284	Agen Passage Fc Gj 1	-505739 Dax Jeanne D Arc 1	15H	Stade Serge Lafon à AGEN

Règlementation : voir annexe 1

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES
REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 3/17

CHALLENGE REGIONAL U14

La Commission homologue les classements des 26 poules de la 1^{ère} phase du CHALLENGE REGIONAL U14 et désigne ainsi les 26 équipes finissant 1^{ère} de chaque poule et les 6 meilleures équipes classées 2^{nde}, départagées selon l'application de l'article 14 des RG de la LINA.

Elle procède au tirage au sort des 1/32èmes de finale et une répartition des équipes en deux poules géographiques. Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 13 décembre 2025 à 15h00**.

Challenge Na U14 / Phase Unique	Poule Unique	129
J1 13/12/25 55226917 26499.1 500211 Girondins Bordeaux 21	-509442 Lormont Us 21 11H	Plaine De Jeux Du Haillan N° 03 à LE HAILLAN
J1 10/01/26 55226924 26506.1 500440 Villenave Jeunesse 21	-500021 Stade Bordelais 21 13H	Pl. De La Junca Terrain N°3 Syn à VILLENAVE D ORNON
Report du 13/12/2025		
J1 10/01/26 55226926 26508.1 501681 Pau Fc 21	-580598 Bassin Arcachon Fc 21 13H	Stade Du Hameau Idron 3 à BIZANOS
J1 10/01/26 55226918 26500.1 505837 Cauderan Agja 21	-542517 Tulle Foot Correze 15H 21	Stade De Stéhelin 2 à BORDEAUX
Report du 13/12/2025		
J1 13/12/25 55226912 26494.1 506935 Cerizay Co 21	-549380 Cap Aunis Asptt Fc 21 15H	Parc Des Sports Jean Nivet 2 (Synt.) à CERIZAY
J1 10/01/26 55226919 26501.1 507008 Thouars Foot 79 21	-500370 Aixe Sur Vienne As 21 15H	Stade P. Morin 5 (Synthétique) à THOUARS
Report du 13/12/2025		
J1 14/12/25 55226913 26495.1 507145 Bressuire Fc 21	-514831 Fce Mérignac Arlac 21 13H	Stade Alain Métayer 2 (Synthétique) à BRESSUIRE
J1 10/01/26 55226922 26504.1 514041 Bayonne Croises 21	-564519 Gj Ebo-Esp 21 15H	Stade De La Floride 1 à BAYONNE
Report du 13/12/2025		
J1 13/12/25 55226916 26498.1 514355 St Florent Chamois 21	-561239 Aurence-Roussillon F 21 15H	Stade R. Gaillard 3 (Synthétique) à NIORT
J1 13/12/25 55226923 26505.1 521556 Barpais Fc 21	-525600 Chambery Rc 21 15H	Stade René Born Jacques Plotard 1 à LE BARP
J1 13/12/25 55226920 26502.1 531523 St Pantaleon As 21	-552505 Chauvigny Vvm Gj 15H 21	Stade Georges Auger 1 à ST PANTALEON DE LARCHE
J1 13/12/25 55226921 26503.1 552163 Angouleme Chte Fc 21	-552085 Trelissac Apfc 21 16H	Stade Leclerc Chauvin à ANGOULEME
J1 13/12/25 55226915 26497.1 560360 Limoges Football 21	-561249 Espoir Sud Poit. Gj 15H 21	Stade Saint Lazare 6 (Annexe 5) à LIMOGES
J1 13/12/25 55226927 26509.1 561171 Perigord Blanc Gj 21	-505679 Mérignacais Sa 21 15H	Stade Beauséjour à ST LEON SUR L ISLE
J1 13/12/25 55226914 26496.1 564925 Libourne Foot 2024 21	-525269 Chauray Fc 21 13H	Stade Jean Antoine Moueix 1 à LIBOURNE
J1 10/01/26 55226925 26507.1 565284 Agen Passage Fc Gj 21	-505788 Anglet Genets Foot 21 15H	Complexe Sportif De St Germes 2 à LE PASSAGE
Report du 13/12/2025		

Règlementation : voir annexe 2

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 4/17

CHALLENGE REGIONAL U16

La Commission homologue les classements des 16 poules de la 1^{ère} phase du CHALLENGE REGIONAL U16 et désigne ainsi les 16 équipes finissant 1^{ère} de chaque poule, départagées selon l'application de l'article 14 des RG de la LFNA.

Elle procède au tirage au sort des 1/8èmes de finale et une répartition des équipes en deux poules géographiques. Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 07 Février 2026 à 15h00**.

Challenge Na U16 / Phase Unique	Poule Unique	130
J1 07/02/26 55227739 26520.1 500440 Villenave Jeunesse 21	-505679 Merignacais Sa 21 15H	Pl. De La Junca Terrain N°3 Syn à VILLENAVE D ORNON
J1 07/02/26 55227740 26521.1 501681 Pau Fc 21	-564771 Jeunes De Langon 15H 21	Stade Du Hameau Idron 2 à BIZANOS
J1 07/02/26 55227123 26512.1 514355 St Florent Chamois 21	-560360 Limoges Football 15H 21	Stade De Massujat 1 à NIORT
J1 07/02/26 55227121 26510.1 542517 Tulle Foot Correze 21	-553111 Poitiers Stade Fc 15H 21	Stade De Pounot à LAGUENNE
J1 07/02/26 55227122 26511.1 552163 Angouleme Chte Fc 21	-511566 Perigny Fc 21 15H	Stade Léonide Lacroix 1 à ANGOULEME
J1 07/02/26 55227124 26513.1 552605 Saintes Football Es 21	-563716 Bergerac Perigord 15H Fc 21	Stade Vélodrome De Bellevue à SAINTES
J1 07/02/26 55227738 26519.1 560792 Porte D Aquitaine 47 21	-514041 Bayonne Croises 15H 21	Stade De Régadous 1 à PONT DU CASSE
J1 07/02/26 55251501 26810.1 565284 Agen Passage Fc Gj 21	-500211 Girondins Bordeaux 21 15H	Stade Serge Lafon à AGEN

Règlementation : voir annexe 3

CHAMPIONNAT REGIONAL U13

La Commission dresse un premier constat et bilan des rencontres jouées dans les Districts (1^{ère} phase) rappelant que 50 équipes accéderont au niveau régional (2^{nde} phase) avec une date de début de compétition au 24 Janvier 2026.

La règlementation est ainsi relue en séance avec l'obligation de participation des 50 éducateurs responsables des équipes U13 accédantes, à une journée organisée par l'ETR le samedi 10 Janvier 2025 sur deux sites.

Un rappel sera adressé à tous les Districts.

CHALLENGE REGIONAL U12

La Commission et Vanessa JUGE (D.T.R) rappelle les objectifs de la création de ce challenge U12 Régional, voté par les clubs lors de la dernière AG LFNA de Juin 2025.

Les dates retenues sont les 7 février, 4 avril et 18 avril soit en dehors des compétitions U13 de chaque District.

Les inscriptions seront libres à la Ligue avec 3 obligations :

- Avoir 2 équipes engagées en U13 (dont celle engagée en U12)
- Avoir un minimum de 14 licenciés en U12 (G et F)
- Un diplôme éducateur (DF REF ou jeunes) pour le responsable

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 5/17

Un questionnaire sera transmis à chaque club d'ici le 15 Décembre 2025 pour un engagement jusqu'au 15 Janvier 2026.

Idéalement, la commission souhaite une projection de plateaux de 4 équipes réparties selon les engagés et le maillage territorial.

DEMANDE DES CLUBS

Courriel du club de l'ETOILE MARITIME – intégration championnat régional U18

La Commission prend connaissance d'un courriel du club de l'ETOILE MARITIME, daté du 17 Novembre 2025 indiquant :

« Par la présente, l'Étoile Maritime souhaite vous informer de l'annulation du championnat U19 interdistrict.

Suite à cette situation, nous souhaitons exprimer notre intérêt pour l'intégration de notre équipe U18 au championnat régional pour la deuxième phase.

Nous disposons d'un effectif conséquent de joueurs de niveau régional U18, et nous sommes convaincus que nous pourrions apporter une contribution positive au championnat régional.

Nous serions honorés de pouvoir participer au championnat régional 2 ou, si possible, au championnat régional 1 dès que possible.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en considération notre demande et restons à votre disposition pour toute information complémentaire. »

La Commission rappelle la jurisprudence du dossier COGNAC qui avait soumis la même demande (réponse C.R. JEUNES le 11 Septembre 2025), en dépit d'une absence générationnelle d'une équipe U17 en 2024/2025.

Par conséquent, elle ne peut répondre favorablement à la demande de l'ETOILE MARITIME, conseillant toutefois au club, à l'instar de l'U.A. COGNAC FOOTBALL, de se rapprocher de l'interdistricts U19 organisé par le District de la Gironde.

Prochaine réunion à définir

Le Président,
Patrick DEMARET



Le secrétaire de séance,
Vincent VALLET



Procès-Verbal validé le 11/12/2025 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 6/17

ANNEXE 1 – REGLEMENTATION COUPE NOUVELLE AQUITAINE U15

Article 1 : EPREUVES ET TROPHEES

1/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise annuellement une épreuve régionale nommée Coupe Régionale Jeune Nouvelle-Aquitaine ouverte aux joueurs U15 et U14 et 3 joueurs U13.

Sauf dispositions contraires prévues aux présents règlements, ce sont les Règlements Généraux de la Fédération qui s'appliquent.

2/ La coupe remise à l'issue de la Finale est la propriété de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

3/ Un trophée souvenir est remis à titre définitif aux deux finalistes.

Article 2 : COMMISSION D'ORGANISATION

La Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine U15 est organisée et gérée par la Commission Régionale des Compétitions Jeunes.

Article 3 : ENGAGEMENTS

1/ La Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine est ouverte à tous les clubs affiliés à la F.F.F. situés sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine évoluant en Ligue ou en District et disposant d'une équipe U14 et/ou U15 engagée dans un championnat.

2/ Les clubs devront procéder à l'enregistrement de leur engagement dans cette épreuve via FOOTCLUBS avant le 1^{er} Juillet.

Article 4 : OBLIGATIONS DES CLUBS

Les clubs devront être à jour de leurs cotisations auprès de la F.F.F., de la Ligue Football Nouvelle-Aquitaine et de leur District, pour pouvoir s'engager en Coupe Régionale Jeune U 15 Nouvelle-Aquitaine.

Article 5 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Elle se dispute par éliminations. Elle est composée d'une phase préliminaire et d'une phase finale qui débute à partir des 1/4 de Finale.

1/ La phase préliminaire

Elle comportera autant de tours nécessaires, au regard du nombre d'engagés et de la désignation des exempts, pour obtenir 16 équipes qui s'affronteront sur la phase finale de l'épreuve.

Les rencontres seront ordonnancées par tirage au sort selon une répartition géographique décidée par la Commission des Jeunes organisatrice de l'épreuve.

Les clubs évoluant en Ligue entreront au fur à mesure de la phase préliminaire selon le calendrier déterminé par la commission.

2/ La phase finale

Elle débute à partir des 1/4^{de} Finale. Le tirage au sort est intégral.

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 7/17

Article 6 : ORGANISATION DES RENCONTRES

1/ Heures des matches

La Commission organisatrice fixe l'horaire des rencontres au :

- **Samedi à 15H00** pour les clubs ne disposant pas d'un éclairage classé

Le club désirant modifier l'horaire ou la date de la rencontre doit faire parvenir sa demande à la Commission des Jeunes organisatrice accompagnée de l'accord du club adverse. A défaut de cet accord, la rencontre sera maintenue à l'horaire et à la date initiale.

2/ Choix du club recevant

Les rencontres se déroulent sur le terrain du club premier tiré au sort.

Toutefois, si le club tiré au sort en second se situe au moins deux divisions en dessous du premier club tiré, la rencontre est automatiquement inversée. Le club tiré au sort en second devient alors club recevant.

- *Niveau 1* : clubs de R1 Ligue Jeunes ; *Niveau 2* : clubs de R2 Ligue Jeunes, *Niveau 3* : clubs de District

De plus, si le club tiré au sort en second, se situant dans le même niveau ou dans un niveau immédiatement inférieur ou supérieur de celui de son adversaire, s'étant déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors du même tour, ce club sera en conséquence le club recevant.

3/ Terrains

Si le terrain du club recevant est indisponible ou fait l'objet d'une interdiction municipale d'utilisation, la rencontre est automatiquement inversée. Le délai d'inversion est fixé jusqu'au Jeudi 18H00 pour une rencontre devant se dérouler le samedi après-midi.

A défaut d'utilisation des terrains des clubs opposés, la rencontre est automatiquement reportée et fixée à une date prioritaire par rapport au championnat régional ou départemental.

Article 7 : DÉROULEMENT DES RENCONTRES

1/ Nombre de joueurs

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match licenciés U15 ou U14 et 3 joueurs U13 au maximum, et de 16 joueurs maximums pour la Finale.

2/ Couleur des maillots

Les équipes doivent être vêtues aux couleurs de leur club sauf durant la Finale où la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit les équipements aux deux finalistes.

3/ Numérotation des maillots

Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueurs titulaires, et de 12 à 14 pour les remplaçants, puis 15 et 16 (2nd gardien) pour la Finale.

4/ Ballons

Les ballons sont fournis par le club recevant sous peine de match perdu.

Si la rencontre a lieu sur terrain neutre, les deux équipes opposées doivent chacune fournir un ballon. Le club organisateur doit aussi présenter deux ballons, sous peine d'amende fixée au Barème Financier de la L.F.N.A.

Lors de la Finale, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit les ballons du match (6). Chacune des équipes repartira avec 3 ballons.

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 8/17

5/ Qualification et Participation

En conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux de la Fédération, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match. Toutefois, la règle des remplaçés remplaçants s'appliquent durant toute la compétition.

6/ Durée des rencontres

La durée d'une rencontre de Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine est de 80 min, divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur.

7/ Réerves et réclamations

Les réserves, réclamations et évocations doivent être formulées dans les conditions prescrites aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Article 8 : LES OFFICIELS

1/ Arbitres et arbitres assistants

Ils sont désignés par la Commission Régionale de l'Arbitrage ou par délégation par les Commissions Départementales. En cas d'absence de l'arbitre désigné, s'appliquent les dispositions de l'article 19.B des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

2/ Délégués

A partir des phases finales, un délégué officiel de la L.F.N.A. est désigné. Toutefois, la Commission organisatrice peut se réservé le droit de désigner un délégué sur certaines rencontres des tours préliminaires.

Les prérogatives et missions des délégués sont les mêmes que celles prévues dans les Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

En cas d'absence du délégué désigné, ces attributions appartiennent à un dirigeant de l'équipe recevante.

Article 9 : FORFAITS

Un club déclarant forfait pour une rencontre de la Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine doit en aviser la Commission organisatrice par tout moyen et le confirmer par écrit, sans préjuger des différentes pénalités fixées par le présent règlement.

Un club déclarant forfait ne peut participer le même jour ou le lendemain de la rencontre de Coupe Régionale à une autre rencontre officielle (ex. Coupe Départementale) sauf pour les équipes inférieures du club.

Article 10 : LITIGES - APPELS

Les litiges survenant à l'occasion des rencontres de la Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine sont instruits par les Commissions compétentes de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. Les appels des décisions de 1^{ère} instance pourront être interjetés auprès de la Commission Régionale d'Appels selon les dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA qui statuera en dernier ressort.

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 9/17

Article 11 : REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement financier des Coupes de la LFNA.

Article 12 : LA FINALE1/ La Finale de la Coupe Nouvelle-Aquitaine U15 a lieu sur terrain neutre.

2/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine offre aux clubs finalistes les ballons de match, et les équipements

3/ La billetterie est gérée par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et le club organisateur bénéficiera de l'entièvre recette sur les buvettes et autres ventes à l'intérieur de l'enceinte sportive.

Article 13 : CAS NON PREVUS

Tous les cas non prévus par la présente règlementation, tels que des possibles repêchages en cas de forfaits d'équipe sur une phase FINALE, seront directement soumis à la décision de la Commission organisatrice (article 2).

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 10/17

ANNEXE 2 – REGLEMENTATION CHALLENGE REGIONAL U14

Article 1 : EPREUVES ET TROPHEES

1/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise annuellement une épreuve régionale nommée Coupe Nouvelle-Aquitaine U14 ouverte aux joueurs U14 et U13 et au maximum 3 joueurs U12.

Sauf dispositions contraires prévues aux présents règlements, ce sont les Règlements Généraux de la Fédération qui s'appliquent.

2/ La coupe remise à l'issue de la Finale est la propriété de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. Elle est confiée au vainqueur de l'épreuve qui en a l'entièvre responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

3/ Un trophée souvenir est remis à titre définitif aux deux finalistes.

Article 2 : COMMISSION D'ORGANISATION

La Coupe Nouvelle-Aquitaine U14 est organisée et gérée par la Commission Régionale des Compétitions Jeunes.

Article 3 : ENGAGEMENTS

1/ La Coupe Nouvelle-Aquitaine U14 est ouverte à tous les clubs affiliés à la F.F.F. situés sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine évoluant dans le championnat U14 Ligue.

2/ Les clubs concernés seront automatiquement engagés dans cette compétition régionale.

Article 4 : OBLIGATIONS DES CLUBS

1/ Les clubs devront être à jour de leurs cotisations auprès de la F.F.F., de la Ligue Football Nouvelle-Aquitaine et de leur District, pour pouvoir s'engager en Coupe Nouvelle-Aquitaine U14.

Article 5 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Elle se dispute de manière hybride avec une première partie composée d'une phase de poules et d'une phase finale qui débute **à partir des 1/16èmes de Finale**.

1/ La phase de poules

Le nombre de poules est fixé à 26 incluant autant d'équipes engagées au championnat U14 Ligue (nombre aléatoire pour 2025/2026).

Les rencontres seront ordonnancées par tirage au sort selon une répartition géographique décidée par la Commission des Jeunes organisatrice de l'épreuve.

L'équipe classée 1ère de sa poule et les 6 équipes classées meilleures 2nde des 26 poules, après 3 journées disputées (tirage au sort dans les poules), accèdera à la phase finale, conformément aux règles de départage prévues à l'article 14 des RG de la LFNA.

2/ La phase finale

Elle débute à partir des **1/16èmes de Finale**. Le tirage au sort sera intégral à partir des 1/4 de Finales.

Les rencontres seront à élimination directe avec, en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, l'épreuve des tirs aux buts.

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 11/17

Article 6 : ORGANISATION DES RENCONTRES

1/ Heures des matches

La Commission organisatrice fixe l'horaire des rencontres au **Samedi à 15H00**.

Le club désirant modifier l'horaire ou la date de la rencontre doit faire parvenir sa demande via FOOTCLUBS à la Commission des Jeunes organisatrice accompagnée de l'accord du club adverse. A défaut de cet accord, la rencontre sera maintenue à l'horaire et à la date initiale.

2/ Choix du club recevant

Les rencontres se déroulent sur le terrain du club premier tiré au sort.

Toutefois, si le club tiré au sort en second, s'étant déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors du même tour, ce club sera en conséquence déclaré recevant.

3/ Terrains

Si le terrain du club recevant est indisponible ou fait l'objet d'une interdiction municipale d'utilisation, la rencontre est automatiquement inversée. Le délai d'inversion est fixé jusqu'au vendredi 12H00 pour une rencontre devant se dérouler le samedi après-midi.

A défaut d'utilisation des terrains des clubs opposés, la rencontre est automatiquement reportée et fixée à une date prioritaire par rapport aux championnats régional ou départemental.

Article 7 : DÉROULEMENT DES RENCONTRES

1/ Nombre de joueurs

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match, et 16 joueurs pour la Finale.

2/ Couleur des maillots

Les équipes doivent être vêtues aux couleurs de leur club sauf durant la Finale où la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit les équipements aux deux finalistes.

3/ Numérotation des maillots

Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueurs titulaires, et de 12 à 14 pour les remplaçants, puis 15 et 16 (2nd gardien) pour la Finale.

4/ Ballons

Les ballons sont fournis par le club recevant sous peine de match perdu.

Si la rencontre a lieu sur terrain neutre, les deux équipes opposées doivent chacune fournir un ballon. Le club organisateur doit aussi présenter deux ballons, sous peine d'amende fixée au Barème Financier de la L.F.N.A.

Lors de la Finale, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit les ballons du match (6). Chacune des équipes repartira avec 3 ballons.



COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 12/17

5/ Qualification et Participation

En conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux de la Fédération, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match. Toutefois, la règle des remplaçés remplaçants s'appliquent durant toute la compétition.

6/ Durée des rencontres

La durée d'une rencontre de Nouvelle-Aquitaine U14 est de 80 min, divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur.

7/ Réserves et réclamations

Les réserves, réclamations et évocations doivent être formulées dans les conditions prescrites aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Article 8 : LES OFFICIELS

1/ Arbitres et arbitres assistants

Ils sont désignés par la Commission Régionale de l'Arbitrage ou par délégation par les Commissions Départementales. En cas d'absence de l'arbitre désigné, s'appliquent les dispositions de l'article 19.B des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

2/ Délégués

A partir de la phase finale, un délégué officiel de la L.F.N.A. est désigné.

Les prérogatives et missions des délégués sont les mêmes que celles prévues dans les Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

En cas d'absence du délégué désigné, ces attributions appartiennent à un dirigeant de l'équipe recevante.

Article 9 : FORFAITS

Un club déclarant forfait pour une rencontre de la Coupe Nouvelle-Aquitaine U14 doit en aviser la Commission organisatrice par tout moyen et le confirmer par écrit, sans préjuger des différentes pénalités fixées par le présent règlement.

Un club déclarant forfait ne peut participer le même jour ou le lendemain de la rencontre de Coupe Régionale à une autre rencontre officielle (ex. Coupe Départementale) sauf pour les équipes inférieures du club.

Article 10 : LITIGES - APPELS

Les litiges survenant à l'occasion des rencontres de la Coupe Nouvelle-Aquitaine U14 sont instruits par les Commissions compétentes de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. Les appels des décisions de 1^{ère} instance pourront être interjetés auprès de la Commission Régionale d'Appels selon les dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA qui statuera en dernier ressort.

Article 11 : REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement financier des Coupes de la LFNA.



COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 13/17

Article 12 : LA FINALE

- 1/ La Finale de la Coupe Nouvelle-Aquitaine U14 a lieu sur terrain neutre.
- 2/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine offre aux clubs finalistes les ballons de match, et les équipements
- 3/ La billetterie est gérée par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et le club organisateur bénéficiera de l'entièvre recette sur les buvettes et autres ventes à l'intérieur de l'enceinte sportive.

Article 13 : CAS NON PREVUS

Tous les cas non prévus par la présente règlementation, tels que des possibles repêchages en cas de forfaits d'équipe sur une phase FINALE, seront directement soumis à la décision de la Commission organisatrice (article 2).

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 14/17

ANNEXE 3 – REGLEMENTATION CHALLENGE REGIONAL U16

Article 1 : EPREUVES ET TROPHEES

1/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise annuellement une épreuve régionale nommée Coupe Nouvelle-Aquitaine U16 ouverte aux joueurs U16, U15 et U14.

Sauf dispositions contraires prévues aux présents règlements, ce sont les Règlements Généraux de la Fédération qui s'appliquent.

2/ La coupe remise à l'issue de la Finale est la propriété de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.
Elle est confiée au vainqueur de l'épreuve qui en a l'entièvre responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

3/ Un trophée souvenir est remis à titre définitif aux deux finalistes.

Article 2 : COMMISSION D'ORGANISATION

La Coupe Nouvelle-Aquitaine U16 est organisée et gérée par la Commission Régionale des Compétitions Jeunes.

Article 3 : ENGAGEMENTS

1/ La Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine est ouverte à tous les clubs affiliés à la F.F.F. situés sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine évoluant dans un championnat U16 Ligue.

2/ Les clubs concernés seront automatiquement engagés dans cette compétition régionale.

Article 4 : OBLIGATIONS DES CLUBS

Les clubs devront être à jour de leurs cotisations auprès de la F.F.F., de la Ligue Football Nouvelle-Aquitaine et de leur District, pour pouvoir s'engager en Coupe Nouvelle-Aquitaine U16.

Article 5 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Elle se dispute de manière hybride avec une première partie composée d'une phase de poules et d'une phase finale qui débute à partir des 1/8èmes de Finale.

1/ La phase de poules

Le nombre de poules est fixé à 16 incluant chacune 4 équipes ; correspondant aux 64 engagées sur les championnats U16 R1 et R2.

Les rencontres seront ordonnancées par tirage au sort selon une répartition géographique décidée par la Commission des Jeunes organisatrice de l'épreuve.

L'équipe classée 1^{re} de sa poule, après 3 journées disputées (tirage au sort dans les poules), accèdera à la phase finale. En cas d'égalité pour déterminer le 1^{er} de chaque poule, il sera procédé aux règles de départage prévues à l'article 14 des RG de la LFNA.

2/ La phase finale

Elle débute à partir des 1/8èmes de Finale. Le tirage au sort est intégral à partir des 1/4 de Finale.

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 15/17

Les rencontres seront à élimination directe avec, en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, l'épreuve des tirs aux buts.

Article 6 : ORGANISATION DES RENCONTRES

1/ Heures des matches

La Commission organisatrice fixe l'horaire des rencontres au **Samedi à 15H00**.

Le club désirant modifier l'horaire ou la date de la rencontre doit faire parvenir sa demande via FOOTCLUBS à la Commission des Jeunes organisatrice accompagnée de l'accord du club adverse. A défaut de cet accord, la rencontre sera maintenue à l'horaire et à la date initiale.

2/ Choix du club recevant

Les rencontres se déroulent sur le terrain du club premier tiré au sort.

Toutefois, si le club tiré au sort en second, s'étant déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors du même tour, ce club sera en conséquence déclaré recevant.

3/ Terrains

Si le terrain du club recevant est indisponible ou fait l'objet d'une interdiction municipale d'utilisation, la rencontre est automatiquement inversée. Le délai d'inversion est fixé jusqu'au vendredi 12h00 pour une rencontre devant se dérouler le samedi après-midi.

A défaut d'utilisation des terrains des clubs opposés, la rencontre est automatiquement reportée et fixée à une date prioritaire par rapport au championnat régional ou départemental.

Article 7 : DÉROULEMENT DES RENCONTRES

1/ Nombre de joueurs

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match, et 16 joueurs pour la Finale.

2/ Couleur des maillots

Les équipes doivent être vêtues aux couleurs de leur club sauf durant la Finale où la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit les équipements aux deux finalistes.

3/ Numérotation des maillots

Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueurs titulaires, et de 12 à 14 pour les remplaçants, puis 15 et 16 (2nd gardien) pour la Finale.

4/ Ballons

Les ballons sont fournis par le club recevant sous peine de match perdu.

Si la rencontre a lieu sur terrain neutre, les deux équipes opposées doivent chacune fournir un ballon. Le club organisateur doit aussi présenter deux ballons, sous peine d'amende fixée au Barème Financier de la L.F.N.A.

Lors de la Finale, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit les ballons du match (6). Chacune des équipes repartira avec 3 ballons.

5/ Qualification et Participation

En conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux de la Fédération, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match. Toutefois, la règle des remplaçés remplaçants s'appliquent durant toute la compétition.

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 16/17

6/ Durée des rencontres

La durée d'une rencontre de Coupe Nouvelle-Aquitaine U16 est de 90 min, divisée en deux périodes de 45 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur.

7/ Réserves et réclamations

Les réserves, réclamations et évocations doivent être formulées dans les conditions prescrites aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Article 8 : LES OFFICIELS

1/ Arbitres et arbitres assistants

Ils sont désignés par la Commission Régionale de l'Arbitrage ou par délégation par les Commissions Départementales. En cas d'absence de l'arbitre désigné, s'appliquent les dispositions de l'article 19.B des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

2/ Délégués

A partir de la phase finale, un délégué officiel de la L.F.N.A. est désigné.

Les prérogatives et missions des délégués sont les mêmes que celles prévues dans les Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

En cas d'absence du délégué désigné, ces attributions appartiennent à un dirigeant de l'équipe recevante.

Article 9 : FORFAITS

Un club déclarant forfait pour une rencontre de la Coupe Nouvelle-Aquitaine U16 doit en aviser la Commission organisatrice par tout moyen et le confirmer par écrit, sans préjuger des différentes pénalités fixées par le présent règlement.

Un club déclarant forfait ne peut participer le même jour ou le lendemain de la rencontre de Coupe Régionale à une autre rencontre officielle (ex. Coupe Départementale) sauf pour les équipes inférieures du club.

Article 10 : LITIGES - APPELS

Les litiges survenant à l'occasion des rencontres de la Coupe Nouvelle-Aquitaine U16 sont instruits par les Commissions compétentes de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. Les appels des décisions de 1^{ère} instance pourront être interjetés auprès de la Commission Régionale d'Appels selon les dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA qui statuera en dernier ressort.

Article 11 : REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement financier des Coupes de la LFNA.



COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

PAGE 17/17

Article 12 : LA FINALE

- 1/ La Finale de la Coupe Nouvelle-Aquitaine U16 a lieu sur terrain neutre.
- 2/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine offre aux clubs finalistes les ballons de match, et les équipements
- 3/ La billetterie est gérée par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et le club organisateur bénéficiera de l'entièvre recette sur les buvettes et autres ventes à l'intérieur de l'enceinte sportive.

Article 13 : CAS NON PREVUS

Tous les cas non prévus par la présente règlementation, tels que des possibles repêchages en cas de forfaits d'équipe sur une phase FINALE, seront directement soumis à la décision de la Commission organisatrice (article 2).
